

**« JURA MÉRIDIONAL & CHARTREUSE » (RANDONNÉE-CAMPING)
DE CHAMBÉRY À VOREPPE EN PARCOURANT LES CRÊTES**

4 jours du samedi 29 octobre au mardi 1^{er} novembre 2016 - Itinérant niveau So ▲▲

Organisateur : Pascal BAUD, tél. 06 80 35 51 42 ou 07 50 99 09 04 - pascal-baud@wanadoo.fr

Les frontières géologiques du Jura sont particulièrement floues et méconnues. Sa pointe méridionale se prolonge bien au-delà de Bellegarde. Le massif du Grand Colombier en fait partie. Nous l'avons traversé en 2013 jusqu'à Culoz, puis en 2014, l'itinéraire que j'avais appelé "le Jura savoyard" nous a fait longer le lac du Bourget par le Mont du Chat et le Massif de l'Épine. Nous partirons cette année de Chambéry pour Voreppe sur un parcours situé en limite du massif préalpin de la Chartreuse.

La Dent de Moirans près de Voreppe, isolée dans un méandre de l'Isère au début du plateau du Vercors, est considérée comme le point le plus au sud du Jura. Elle fera l'objet d'une randonnée ultérieure.



Niveau requis : soutenu et ▲▲ (voir définition sur le site du Caf-Idf), pour randonneurs-campeurs habitués au portage de leurs effets personnels lors d'étapes de 7 à 8 heures effectives de marche par jour sur des sentiers de moyenne montagne et accoutumés aux contraintes du bivouac (poids du sac, participation à la recherche d'un terrain adapté, manque de confort, intempéries, froid nocturne ...). Cette sortie est soumise à l'accord obligatoire de l'organisateur.

Environ 76 km en 4 jours, 3000 m de dénivellée positive et 3070 m de dénivellée négative. Altitude maximum : 1769 m.

Description du parcours : (à titre indicatif, modifiable selon le niveau du groupe, les aléas d'itinéraires et la météorologie).

La découpe précise des étapes n'est pas figée et dépend des lieux sauvages choisis pour les campements.

1 ^{ère} étape	<u>Samedi 29 octobre</u>	20 km	D+ 1300 m	D- 500 m	Rassemblement à l'hôtel ou à la gare de Chambéry selon les arrivées, petit déjeuner en commun puis départ de notre randonnée en direction de Cognin, col st-Michel, pointe de Cratte-Cul, mont Grelle, le Fournet. Recherche d'un lieu sauvage pour notre campement.
2 ^{ème} étape	<u>Dimanche 30 octobre</u>	20 km	D+ 200 m	D- 800 m	Chapelle de la Madeleine, col de la Voute. Selon notre avancement nous prendrons un car aux Échelles à 11h02 (12 mn de trajet, ligne 7010) pour St-Laurent-du-Pont, ou nous continuerons par les Andrés, le Villard, Pont St-Martin, rive ouest du Guiers Mort. Recherche d'un lieu sauvage pour notre campement.
3 ^{ème} étape	<u>Lundi 31 octobre</u>	16 km	D+ 1400 m	D- 100 m	St-Laurent-du-Pont, rocher de la Fenêtre, le Cul de Lampe, col de la Sure, col d'Hurtières (1769 m, point culminant de notre randonnée), châlet des Bannettes. Recherche d'un lieu sauvage pour notre campement.
4 ^{ème} étape	<u>Mardi 1^{er} novembre</u>	20 km	D+ 100 m	D- 1670 m	Pas de l'Âne, la Cheminée, les Oullières, Beauregard, Voreppe, gare SNCF, dispersion du groupe. TER pour Grenoble puis TGV pour Paris.

Inscription, coût : dès la diffusion de cette fiche vous pouvez postuler pour une inscription en ligne sur le site internet du CAF Ile-de-France ou auprès du secrétariat en retournant le bulletin d'inscription. Un règlement de 49 € vous sera demandé.

Date de début de validation des inscriptions le **mardi 26 juillet** selon les modalités en vigueur et dans la limite des 8 places disponibles. Accord obligatoire de l'organisateur pour cette sortie.

→ Ce prix estimatif comprend : les frais administratifs du CAF-IdF (17 €), la nuitée à l'hôtel Ibis Budget de Chambéry en chambre double, le petit-déjeuner et une participation partielle aux frais de l'organisateur. Les frais réels seront comptabilisés en fin de séjour et régularisés (en + ou -) directement par l'organisateur auprès des participants.

→ Ce prix ne comprend pas : les transports A/R en train, le transfert éventuel en car et toutes les dépenses sur place (restaurant éventuel).

Hébergement à Chambéry : je réserve des chambres doubles (lits individuels) à l'hôtel Ibis Budget, 391 avenue Alsace-Lorraine. Si vous ne souhaitez pas bénéficier de la chambre parce que vous avez une autre solution vous serez remboursé à l'issue du séjour. Merci de me prévenir suffisamment à l'avance, sinon la chambre pourrait ne pas être remboursée.

Pour se rendre sur place depuis Paris : je vous conseille le transport et l'hébergement suivant :

- Chaque participant se charge de son transport en train : **prévoir billet SNCF aller Paris/Chambéry, retour Voreppe/Paris via Grenoble.**

- Rendez-vous facultatif vendredi 28 octobre à 19h55 en début de quai à Paris-Gare-de-Lyon, sinon à Chambéry à 23h38.

- A Chambéry, transfert à pied (1,1 km) à l'hôtel Ibis Budget où nous passerons la nuit.

- Samedi 29 octobre : petit-déjeuner puis départ à pied pour la randonnée.

HORAIRES SNCF préconisés

Trajet aller :	Vendredi 28 octobre		
	Paris Gare de Lyon	départ 20h19	TGV n° 6953
	Chambéry	arrivée 23h38	
Trajet retour* :	Mardi 1 ^{er} novembre		
	Voreppe	départ 16h16	TER n° 85461
<i>Changement à :</i> Grenoble		arrivée 16h25, départ 17h16	TGV n° 6922
	Paris Gare de Lyon	arrivée 20h18	(* d'autres retours sont possibles)

Équipement (liste non exhaustive) : sac à dos de 45 à 65 litres environ, bonnes chaussures de marche étanches, vêtements contre la pluie et le froid (attention il pourrait neiger), guêtres, tente légère, sac de couchage performant, matelas mousse ou autogonflant, réchaud, matériel de cuisine, gourde(s) pour 2 à 3 litres, lampe (frontale), pharmacie personnelle, produit purificateur d'eau, protections contre les ampoules, bâtons de marche (si vous en avez l'habitude), votre carte d'adhérent au CAF-IdF (licence 2016/2017), de la monnaie pour les pauses bistro ...

Cartes facultatives : IGN n° 3333 OT et 3334 OT.

Nourriture : vous devrez prendre vos repas du samedi midi au mardi midi, plus des en-cas. Il n'est pas prévu de ravitaillement en cours de trajet car il est peu probable que nous passions dans les villages aux heures d'ouverture des magasins. Pour ne pas perdre de temps, remplissez votre gourde au plus tard à Chambéry.



Nota : chaque participant devra être autonome en matériel et nourriture,
... et n'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement complémentaire.

Bureaux : 12 rue Boissonade 75014 PARIS – Adresse postale : 5 rue Campagne Première 75014 PARIS

Téléphone : 01 42 18 20 00 – Télécopie : 01 42 18 19 29 – Courriel : accueil@clubalpin-idf.com

Site internet : www.clubalpin-idf.com

Association loi 1901, affiliée à la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne
Agrément tourisme AG 075 95 0054 – Siret 784354 482 00043 – APE 926C